

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 472

présenté par  
M. Saddier

-----

**ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 20, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Mettre en œuvre un plan de soutien à la filière de retraitement des déchets radioactifs. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement important tend à mettre en œuvre un plan de soutien à la filière de retraitement des déchets radioactifs.